

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Savoie Mont Blanc - Bourget-du-Lac - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - STAPS - Accès Santé (LAS)	Jury Option Santé	Tous les candidats	20	1112	72	109	9	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : ergonomie du sport et performance motrice

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Attendus locaux

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) du STAPS de l'Université Savoie Mont Blanc s'appuie sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux définis nationalement pour traiter l'ensemble des candidatures STAPS. Conformément au document de cadrage publié sur le site de la Conférence Des Doyens et Directeurs de STAPS (<https://c3d-staps.fr/>), chaque dossier est évalué sur 150 points (30 points pour chacun des 5 attendus).

Pour les STAPS LAS :

La CEV applique les critères spécifiques suivants :

- Le score de l'attendu 1 (compétences scientifiques) est multiplié par 2 dans le calcul du score final.
- Des scores minimums sont exigibles pour les attendus 3 et 4 afin que les étudiants qui souhaitent s'engager en STAPS L.A.S disposent d'un véritable profil de STAPS.

Au regard du nombre élevé de vœux en STAPS L.A.S, nous informons que les candidats suivants ont statistiquement très peu de

chances d'être classés sur la liste principale des admis :

- Candidats n'ayant pas conservé au moins une spécialité relevant des compétences scientifiques en classe de terminale ;
- Candidats disposant d'un baccalauréat technologique ;
- Candidats disposant d'un baccalauréat professionnel.

Cordées de la réussite

Les candidats passant leur baccalauréat cette année décidant de faire valoir leur participation au dispositif « Cordées de la réussite » bénéficieront d'un bonus de 2 points dans l'attendu n°5

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (S.T.A.P.S.) permet d'acquérir des compétences dans le champ des métiers du sport, de l'activité physique et de la motricité.

Trois mentions sont accessibles en spécialisation dès la 3e année de licence à l'Université Savoie Mont Blanc :

STAPS -- Education et motricité (EM)

STAPS -- Entraînement sportif (ES)

STAPS -- Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM)

Les deux premières années (L1 et L2) sont centrées sur les connaissances fondamentales dans les sciences de la vie, les sciences humaines et sociales, la technologie des A.P.S. (pratique et théorie) ainsi que les compétences additionnelles (anglais, informatique, ouvertures pré-professionnelles).

Enseignements principaux en première année :

Sciences de la vie

Sciences humaines et sociales

Technologie des activités physiques et sportives...

Organisation des enseignements :

Durée : 3 années, 6 semestres

Date de la formation : de septembre à juin.

[Catalogue des formations USMB](#)

[Site de la composante](#)

[MOOC introduction aux STAPS](#)

[Page ONISEP : Sport, STAPS ou pas ?](#)

[Informations Licence Accès Santé](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des UFR et départements STAPS utilise la même procédure proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Outre le fait que cette procédure nationale simplifie grandement le travail des commissions d'examen des vœux, elle assure que tous les candidats et candidates à la Licence STAPS soient traités de manière identique et équitable sur l'ensemble du territoire. Un candidat postulant en Licence STAPS dans des universités différentes doit donc obtenir des scores analogues. Cette procédure a été mise à disposition de toutes les UFR et départements STAPS à l'aide d'une base de données sur Json et d'un mode d'emploi détaillé. La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté », « disposer de compétences sportives » et enfin « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Il s'agissait de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables. Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et sur les 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires, qui sont majorées respectivement de 10% et 5% pour les étudiants postulant en LAS. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Ainsi, après transformation, la différence entre un 2/20 et un 6/20 reste minime, alors qu'elle est beaucoup plus marquée entre un 12/20 et un 16/20. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'autoévaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les données de la fiche avenir présentant notamment des évaluations plus globales des lycéennes et lycéens et de leurs projets de la part des enseignants et des chefs d'établissements sont également prises en compte. L'algorithme fourni par la C3D permet ainsi aux UFR et départements STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature (30 points pour chacun des 4 attendus + 30 points pour la Fiche Avenir), sans ex-aequo. Dans ce processus, l'intervention humaine consiste en la vérification des pièces justificatives présentes dans les dossiers des candidates et candidats, ce qui permet de corriger les éventuelles erreurs d'auto-évaluation. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiante ou étudiant dans son projet professionnel. Egalement, tous les scores des champs de compétences 1, 2, 3 ou 4 très bas ou très hauts sont vérifiés afin de mieux traiter les profils singuliers (reprises d'études, diplômes étrangers, DAEU, etc.) et les dossiers incomplets.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est recommandé aux candidats d'être plus attentifs lors du montage de leur dossier et de s'assurer qu'il est complet. - les spécialités qui permettent de développer les compétences attendues en LAS/STAPS sont : Mathématiques, Physique-Chimie, BiologieEcologie, SVT.

- les attestations concernant les champs 3 et 4 doivent être confirmées par des pièces justificatives lisibles (par exemple, privilégier des formats pdf plutôt que des captures d'écran)

- Il est essentiel de rédiger un projet de formation complet et en lien avec les motivations du candidat qui peuvent être de nature différente : court terme, long terme par exemple. Les points d'appui pouvant concourir à la réussite doivent être précisés au regard de la spécificité de la licence option santé. - la fiche avenir est un élément essentiel dans l'accompagnement du projet d'orientation et celle-ci doit être remplie avec soin.

- justifier d'un positionnement de niveau de pratique sportive en lien avec les exigences fédérales ou de niveau scolaire

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Attendu 1 : Niveau de compétences scientifiques. Une majoration de 10% a été appliquée pour les candidats LAS	Notes de 1re et de Terminale	- Pour 40%, notes des enseignements scientifiques de l'ensemble commun et pour 60%, notes des enseignements scientifiques de spécialité- Dans chaque enseignement notes de contrôle continu (40%) et épreuves terminales (60%).- Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu.- Bonus de 2 points maximum pour les options scientifiques	Essentiel
	Attendu 2 : Niveau de compétences littéraires et argumentaires. Une majoration de 5% a été appliquée pour les candidats LAS	Notes de 1re et de Terminale	- Pour 60%, notes des enseignements littéraires de l'ensemble commun et pour 40%, notes des enseignements littéraires de spécialité- Dans chaque enseignement notes de contrôle continu (40%) et épreuves terminales (60%).- Lorsqu'il n'y a pas d'épreuve terminale 100% contrôle continu.- Bonus de 2 points maximum pour les options littéraires	Essentiel
	Attendu 3 : Niveau de compétences sportives	Notes de 1re et de Terminale	- Notes de contrôle continu d'EPS - Bonus de 3 points maximum pour l'option EPS	Très important

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Néo bacheliers : Fiche avenir	- Méthodes de travail (5,5%)- Autonomie (5,5%)- Capacité à s'investir (3%)	Très important
Savoir-être	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Néo bacheliers : Fiche avenir	- Engagement citoyen, esprit d'initiative	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attendu 5 : Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	Néo bacheliers : Fiche avenir	- Fiche avenir : Capacité à réussir - Le projet de formation motivé du candidat (à déposer dans le dossier Parcoursup) permet d'augmenter ou d'abaisser le score obtenu dans l'attendu 5	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attendu 3 : Niveau de pratique sportive ou artistique en dehors de l'EPS	Question 1 du questionnaire spécifique STAPS	Plus haut niveau de pratique sportive ou artistique dans un cadre scolaire ou extra-scolaire (la réponse à la doit être accompagnée d'une pièce justificative)	Très important
	Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Questions 2 et 3 du questionnaire spécifique STAPS	- Plus haut niveau de qualification ou d'engagement dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative (10%)- Plus haut niveau de qualification ou d'expérience d'encadrement (10%)(Les réponses aux doivent être accompagnées de leurs pièces justificatives)	Très important

Signature :

Philippe GALEZ,
Président de l'établissement Université Savoie Mont
Blanc - Bourget-du-Lac